

Liury-Info

LE MOT DU MAIRE

Une rentrée chasse l'autre...

Celle-ci fut des plus actives et denses : les écoles ont fait le plein et nous avons obtenu le maintien de la troisième classe maternelle, le restaurant scolaire et la garderie-étude sont toujours aussi fréquentés.

Le référendum du 20 septembre a vu une bonne participation et le résultat dans notre commune, s'il reflète des inquiétudes légitimes, montre que la voie de l'Europe est la bonne.

Le 10^e Bric-à-Brac, sur le thème du Moyen Age, avec sa participation exceptionnelle, a été une grande réussite.

Enfin, grâce au travail efficace des entreprises, les travaux sont achevés (place, abords des commerces) ou en voie de l'être (fontaine, ateliers municipaux), pour le bien-être de tous.

Et si, après toute cette activité, une apparence de calme revient avec l'hiver, vos élus préparent déjà activement l'année prochaine.

*Le Maire,
Michel Blanchouin*



Couleurs vives et grelots attireraient le regard et les oreilles : les petits bouffons du C.M. 2 et leur maîtresse ne passaient pas inaperçus ! Jongleries, roulades, échasses, pyramide, farandole entraînant sorcière, noble seigneur, humble manant ou chevalier en cotte de maille, la liesse des fêtes moyenâgeuses était là.

FINANCES

LIVRY

A TOUJOURS



CRUELLEMENT BESOIN D'ENTREPRISES

Il y a bientôt trois ans, nous vous faisons part de notre volonté de créer à Livry une zone d'implantation d'entreprises. Les aléas administratifs, déjà exposés, ne nous ont pas permis d'aboutir et seuls des palliatifs nous ont, pour le moment, permis de conserver les quelques employeurs présents sur la commune.

Dans une conjoncture devenue moins propice à la création d'entreprise, devons-nous conserver le même objectif et axer notre action sur la création d'emplois à Livry ? La réponse nous paraît toujours évidente, tant sur le plan social — que nous n'aborderons pas ici — que sur le plan économique régional ou communal.

Nous allons ici analyser notre situation financière et montrer, encore une fois, que notre développement passe par l'entreprise si nous ne voulons pas être contraints à alourdir la charge des impôts communaux.

Evaluation de la situation financière de Livry fin 1991

Milliers de Francs	1987	1988	1989	1990	1991	1989 : revenu / habitant	
						Livry	moy. nat.
Recettes de fonctionnement dont Dotation globale de fonctionnement	3 591 1 380	4 092 1 471	3 982 1 582	4 310 1 520	5 096 1 778	2 139 850	2 871 931
Recettes fiscales dont produit des 4 taxes	1 684 1 265	2 138 1 347	1 882 1 356	2 153 1 571	2 564 1 804	1 011 728	1 415 1 139
Produits de l'exploitation	351	370	384	435	494	206	347

Les recettes communales

Au cours des quatre dernières années, les recettes de la commune (hors investissement) ont augmenté de près de 41 % pour atteindre 5 MF en 1991.

En 1989 (seul chiffre de comparaison disponible aujourd'hui), le revenu communal de Livry ne représentait que 75 % du revenu moyen des communes de même importance.

D'où vient cette relative pauvreté de Livry ? Pour le savoir, analysons les principales recettes dont nous disposons. Elles sont de trois ordres :

- la dotation de l'Etat,
- les produits de l'exploitation,
- les impôts locaux.

La dotation de l'Etat dépend de notre population et du poids de nos impôts. Plus la charge fiscale locale est élevée et plus nous sommes aidés.

Les produits de l'exploitation représentent les revenus provenant de la distribution de l'eau, de la redevance de ramassage des ordures ménagères et de la location de biens communaux.

Les recettes des impôts locaux proviennent des quatre taxes communales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle, et des compensations de l'Etat en faveur des communes à faible revenu professionnel (péréquation).

Nous examinerons dans le tableau suivant l'évolution des revenus de ces quatre taxes au cours des cinq dernières années et comparerons, pour 1989, les revenus communaux par habitant entre Livry et la moyenne nationale des communes de même type :

On constate que tous les revenus par habitant sont inférieurs à la référence. A cause de notre faible charge fiscale, même la dotation de l'Etat pour le fonctionnement est en deçà de la moyenne nationale. Deux domaines sont particulièrement faibles :

- les produits de l'exploitation : nous n'avons pas de biens communaux à exploiter,
- le produit des quatre taxes communales. Une analyse plus particulière de ces revenus nous montre quel est le domaine le plus déficitaire en recette :

PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX

Milliers de Francs	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Taxe d'habitation	503	532	557	722	786	702
Foncier non bâti	72	75	91	88	84	82
Foncier bâti	483	526	521	543	689	816
Taxe professionnelle	208	214	185	218	243	329
TOTAL REVENUS	1 265	1 347	1 356	1 571	1 804	1 928

Jusqu'en 1992, l'augmentation du revenu de la commune était presque exclusivement le résultat de la croissance des produits de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Ce phénomène est lié à la densification de l'habitat. Le revenu de la taxe professionnelle était quasi constant. Une embellie est constatée pour 1992, mais sera-t-elle durable ?



Adduction du gaz dans la partie basse du chemin latéral

Dans le même temps, les taux d'imposition ont peu évolué, comme le montre le tableau ci-après. La croissance des revenus provient donc en premier lieu de l'augmentation des bases d'imposition, c'est-à-dire du nombre de foyers fiscaux ou de la valeur des patrimoines fiscaux.

En résumé, 80 % des recettes des impôts communaux proviennent des habitations.

TAUX D'IMPOSITION

	1987		1988		1989		1990		1991		1992	
	Livry	Dép'	Livry	Dép'	Livry	Dép'	Livry	Dép'	Livry	Dép'	Livry	Dép'
T.H.	5,85	11,51	5,85	12,03	5,85	12,17	6,05	12,17	6,43	12,57	6,62	?
F.N.B.	88,75	38,41	88,75	38,66	88,75	39,23	88,75	38,50	87,75	39,62	87,75	?
F.B.	14,26	17,61	14,26	17,78	14,26	17,95	14,26	17,96	13,69	18,65	13,69	?
T.P.	14,78	13,02	14,78	12,91	14,78	12,98	14,78	12,74	13,00	13,05	13,00	?

Livry est une commune dortoir

Pour rétablir une situation plus proche de la moyenne nationale, il nous faudrait augmenter les impôts liés à l'habitation d'au moins 60 %. C'est évidemment inenvisageable. Le seul moyen de redresser nos recettes est donc d'augmenter la part provenant de la taxe professionnelle. Pour cela, il nous faut accueillir des entreprises et donc : — leur proposer un espace où elles puissent s'implanter, — ne pas pratiquer un taux de taxe professionnelle dissuasif.

La commune continue à s'y employer.

Si nous avons besoin de recettes, c'est pour faire face aux dépenses. Quels sont nos besoins ?

Les dépenses communales

Pour vivre, la commune doit ;
— employer du personnel et le rémunérer,
— participer à des syndicats intercommunaux pour partager les équipements collectifs (C.E.S., assainissement...),
— payer ses dettes.

Le tableau suivant montre l'évolution des dépenses communales au cours des cinq dernières années et les compare à la moyenne nationale pour 1989 (toujours pour des communes de même importance):

Les dépenses par habitant à Livry sont 15 à 20 % inférieures à la moyenne. Les dépenses de personnel ne repré-

	1987	1988	1989	1990	1991	coût / habitant 1989	
						Livry	moyenne
Dépenses réelles de fonctionnement	3 090	3 152	3 493	3 512	3 885	1 866	2 237
Frais de personnel	1 060	1 139	1 245	1 293	1 396	669	758
Transferts	671	613	773	726	917	415	442
Autres dépenses	767	835	884	963	1 077	478	633
Intérêts de la dette	591	564	564	528	494	303	353

sentent que 36 % du total, elles n'ont progressé en quatre ans que de 31 % pendant que les recettes globales augmentaient de 40 %.

Dans le même temps, le poids de la dette s'est allégé de 17 %, un seul emprunt, de 400 000 F, ayant été contracté en 1988.

On constate donc que la commune de Livry a cherché à contrôler au mieux ses dépenses par :

— un recrutement limité au strict nécessaire,
— une politique d'emprunt rigoureuse,
le tout permettant de dégager un maximum de possibilités d'autofinancement pour l'investissement.

POUR LES VEUVES CIVILES

Quel que soit votre âge, vous avez besoin d'être informées : l'Association départementale des veuves civiles, 24, rue du Colonel-Picot à Melun, 60.68.43.10, est là pour vous renseigner.

Permanence le mardi de 14 à 16 h 30. ■

Les capacités d'autofinancement

La politique de maîtrise des dépenses se traduit par une impressionnante progression des capacités communales d'autofinancement :

Milliers de Francs	1987	1988	1989	1990	1991
Capacité de financement	1 092	1 503	1 073	1 329	1 705
Dette	875	876	921	906	852
Autofinancement	217	626	151	419	812

Grâce à la politique de rigueur menée, nous disposons aujourd'hui de capacités de financement qui sont proches de deux fois celles des communes de même catégorie.

Conclusion

La situation financière de la commune est très saine, mais nous ne sommes pas riches. Notre très intéressante capacité d'investissement nous a permis en 1992 de réaliser un programme d'investissement conséquent que nous poursuivons en 1993.

Ceci dit, les besoins sont grands et il va nous falloir être ingénieux dans l'emploi de nos ressources. A l'avenir, il faudra trancher : soit augmenter nos ressources grâce aux entreprises qui s'implanteront à Livry, soit augmenter le poids des impôts supportés par les habitants.

Pour notre part, nous avons choisi la première solution, c'est pourquoi Livry a définitivement besoin d'entreprises.

G. L.
pour la Commission des Finances

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez dix-sept ans :

Si vous êtes né en	Vous devez vous faire recenser au mois de
Janvier, Février, Mars	Avril
Avril, Mai, Juin	Juillet
Juillet, Août, Septembre	Octobre
Octobre, Novembre, Décembre	Janvier

Comment faire ? Présentez-vous à la mairie muni du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et de votre carte d'identité ou votre passeport. ■

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

RENTRÉE... BILAN

Si, en primaire, la rentrée n'a pas posé plus de problèmes que les autres années, au moins pour ce qui est du nombre d'élèves, il n'en a pas été de même en maternelle.

C'est depuis trois ans la même question : aurons-nous, n'aurons-nous pas la troisième classe ?

Le nombre d'enfants inscriptibles dépend de règles édictées par l'Éducation nationale et... des postes d'enseignants disponibles pour le département. Pour l'année 91/92, le poste était maintenu à un élève près. Pour cette rentrée, l'effectif étant décroissant, l'Inspection académique nous faisait savoir début avril qu'il ne serait pas reconduit. Surprise donc – et agréable – lorsqu'à la rentrée nous apprenions que cette classe resterait ouverte. Explication : sur instruction du ministère, les bases de calcul ont changé au dernier moment et le nombre maximum d'enfants par classe de même que l'âge minimum de ceux-ci ont été revus à la baisse. Merci donc M. l'inspecteur

Classe de découverte

Depuis le temps qu'on en parlait ! Le dimanche 5 avril, toute la classe de C.M. 2 mettait le cap vers l'aventure, vers l'île de Bréhat.

De Livry à la pointe de l'Arcouest, le voyage en car fut mis à profit pour répondre aux nombreuses questions posées et dès l'arrivée, une petite marche pour arriver au Port-Clos, et enfin, sac à terre.

Bréhat se compose en fait de deux îles, sud et nord, reliées par un pont. Visite de l'île sud, on découvre le fort Vauban, le moulin à marée, la chapelle St-Michel servant d'amer aux bateaux. L'île nord, plus sauvage, permet d'admirer le phare du Paon et des landes riches en légendes. Les enfants sont émerveillés par l'archipel bréhatin,

car, au travers d'une bonne répartition des classes, cela améliore notablement les possibilités offertes aux enfants.

Cette situation pose toutefois quelques problèmes à la municipalité et bien sûr aux enseignants quant aux locaux et au mobilier, ces charges incombant à la commune, dont chacun sait que le budget aurait du mal à absorber les extensions nécessaires, peu ou pas subventionnées par ailleurs.

Une réflexion est en cours au sein de la Commission Scolaire pour mieux appréhender le flux des enfants, qui baisse régulièrement, et orienter les choix de la municipalité dans les années à venir.

Rendez-vous à la rentrée prochaine, pour de nouvelles acrobaties !

La Commission Scolaire

mènent leur enquête sur la vie insulaire, parcourent l'île où la seule voiture autorisée à circuler est celle des pompiers.



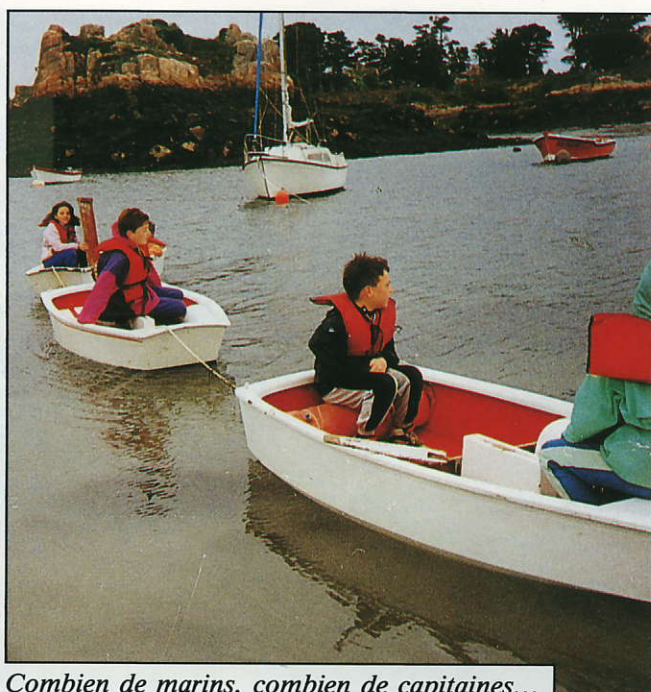
Terre ! Ouf !



Les copines auront de quoi raconter en rentrant



Non contents de pratiquer la marche à pied, nos petits Livryens découvrent les joies humides du kayak de mer et de l'Optimist, avec plus ou moins de réussite... Le côté pédagogique n'est pas oublié pour autant : la pêche à pied leur permet d'aménager leur propre aquarium, on apprend les différentes formes de balisage, les secrets des nœuds marins, les techniques de pêche, le rythme des marées. Quant à la faune et la flore spécifiques, elles font l'objet d'une étude précise.



Combien de marins, combien de capitaines...

Lors de la visite du sémaphore, nos futurs marins ont l'occasion d'apprendre que la météorologie, malgré tous les appareils sophistiqués qu'on leur présente, n'est pas une science exacte.

En résumé, deux semaines de dépaysement vite passées. Et c'est sous les cris des goélands argentés que la vedette rembarqua les petits Bréhatins vers le continent et... la circulation.

M. BOUSSETON

Il est demandé aux parents de bien vouloir respecter les dates de vente des tickets de cantine pour les enfants.

Prochaines dates :

- du jeudi 17 au samedi 19 décembre : janvier, 16 repas,
- du jeudi 28 au samedi 30 janvier : février, 16 repas,
- du jeudi 25 au samedi 27 février : mars, 10 repas,
- du jeudi 25 au samedi 27 mars : avril, 13 repas.



Dans le sillage des grands navigateurs



Une kermesse sous le soleil, placée sous le signe des jeux et de la musique.



LES AVANTAGES LIÉS AU D.A.M.

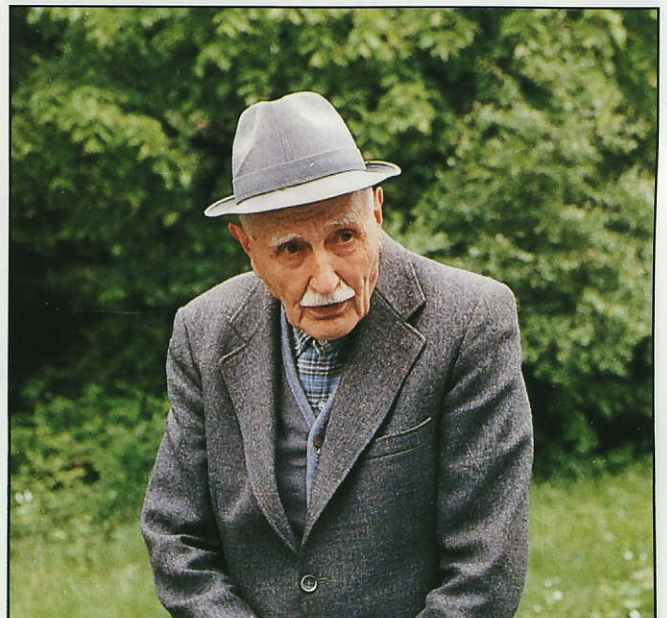
Livry ne fera partie à part entière du D.A.M. (district de l'agglomération melunaise) qu'à partir du 1^{er} janvier 1993.

Cependant, les habitants de Livry bénéficient dès maintenant d'un certain nombre d'avantages, en particulier sur les tarifs des équipements de loisirs, de sports, les centres aérés, centres de vacances, etc. Pensez-y.

Vous savez également que Livry, grâce au D.A.M., est désormais desservi par le TRAM, dont nous voyons les cars sillonner la commune. La ligne B relie Livry au Mée en passant par Vaux-le-Pénil et Melun ; d'autre part, la ligne 41 de la C.G.E.A., Dammarie - Le Chatelet, s'arrête, outre Livry, à Melun, Voisenon, Vaux-le-Pénil, Charrettes, Sivry. Tous les horaires sont disponibles en mairie.

M. Marchand nous a quittés

Le mercredi 14 septembre, les Livryens étaient réunis nombreux pour un dernier adieu à M. Marchand. Une grande figure de Livry s'est éteinte et la peine se lisait sur les visages de tous ceux qui, anciens administrés, amis, anciens élus ou successeurs à la mairie, voyaient un peu en lui la mémoire du village.



Car il en savait sur Livry, le "père Marchand", comme on disait familièrement. Né le 22 juillet 1902 au 6 rue de la Garenne, Edmond Marchand a usé ses fonds de culotte sur les bancs de la communale, dans le vieux bâtiment démoli dans les années 30 pour bâtir l'actuel restaurant scolaire. Dans ses souvenirs, il raconte l'école, le maître qui traque les poux dans les cheveux, qui inspecte la propreté des sabots, et dont la badine de noisetier est prompte à faire rentrer l'étourdi dans le rang, le poêle à bois qu'il faut venir allumer à 7 heures, chacun son tour. Il évoque l'arrivée de l'électricité, des machines agricoles, les lessi-

ves au lavoir, tout un monde aujourd'hui disparu. Gamin, il a participé avec les femmes, à la veillée, à la confection des paillons pour les fromages de Melun, faits avec le lait des vaches de la ferme.

Cette ferme, contemporaine du château, sa famille l'exploite depuis plusieurs générations, et ses terres s'étendent même de l'autre côté de la Seine, sur les territoires de La Rochette et de Bois-le-Roi. Comme il l'écrit lui-même, c'est vraiment sa ferme, son château, il en connaît les moindres recoins, il y chasse, se considérant "plus châtelain que le châtelain", lequel n'y fait que de brefs séjours.

En 1945, il est élu conseiller municipal, puis restera maire de 1959 à 1971. C'est un parcours logique, une tradition familiale : un grand-oncle a été maire de Livry en 1827, son grand-père adjoint de 1902 à 1919, son père conseiller et adjoint de 1919 à 1945. Pendant son passage à la mairie, Livry commencera à dépouiller son image de petit bourg



Visite guidée et commentée : un régal

agricole (400 habitants en 1945) pour prendre pied dans l'ère moderne : il acquiert la mairie actuelle, auparavant auberge de jeunesse ; on construit un second château d'eau ; on commence le réseau d'assainissement ; le cimetière s'agrandit, des lotissements s'élèvent : Clos Marchand, Javal ; on nous impose le champ captant pour alimenter Melun en eau potable ; l'A.L.J.E.C. voit le jour, le Domaine d'Artémis s'implante, on parle de créer un foyer-résidence... En relisant les procès-verbaux des conseils municipaux de cette période, on voit que les problèmes étaient sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui : dépôt d'ordures sauvage dans les bois, projet de lotissement "Chalandon" dans le parc de Livry, enlèvement des ordures ménagères, prix de l'eau, etc.

En 1971, il a la douleur de perdre son épouse et se retire pour se consacrer à ses terres. On croise souvent sa Dyane bleue aux quatre coins de Livry ou on l'aperçoit arpentant ses champs, le chapeau sur la tête et la canne à la main. Il participait aux diverses cérémonies du village et ne manquait sous aucun prétexte le repas des anciens, où sa verve réjouissait l'assistance. En 1986, il nous avait fait l'amitié de nous guider pour une visite commentée de la ferme, de la glacière du château, du parc de Livry. Véritable mine



A la fin du repas des anciens, il ne répugnait pas à pousser la chansonnette, ici accompagné par C. Forthomme, R. Tabourot et M. Blanchouin.

d'anecdotes, il racontait la vie aux champs, les bêtes, la fabrication du brie de Melun, l'Occupation, l'explosion du dépôt de munitions en 1944... et nous, Livryens de plus ou moins fraîche date, nous plongeons dans l'histoire du village. Il se montrera aussi à l'aise face à la caméra lorsque les Archives départementales feront appel à ses souvenirs pour réaliser un film sur la seigneurie de Livry.

La dynastie des Marchand continue : Etienne, Eric, Edouard... La ferme continuera de défier les siècles. Mais Livry vient de perdre un de ses personnages marquants. Que toute sa famille sache qu'il nous manquera à nous aussi.

Ph. B.



Toujours de bon conseil pour préciser un point d'histoire lors d'expositions sur Livry.

Livry Environnement : une nouvelle association dans le paysage

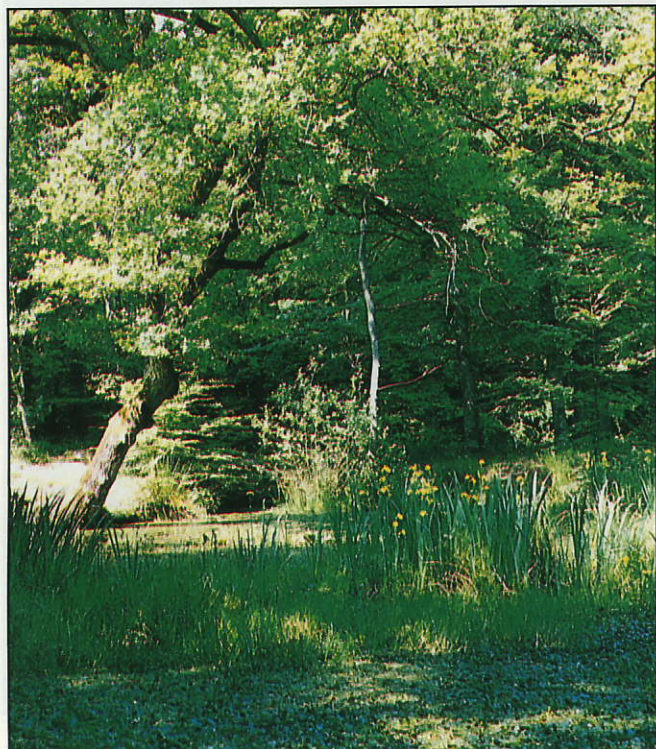
Déclarée en juillet 1992, l'association Livry Environnement prend ses responsabilités et s'engage avec dynamisme derrière sa présidente Heidi Sergenton. Nous l'avons rencontrée.

Livry-Info : *Vous avez été présidente de l'Association intercommunale pour la protection de la nature et de l'environnement de Vaux-le-Pénil-Livry-Maincy. Ne pensez-vous pas qu'une nouvelle association puisse nuire à cette dernière et créer l'éparpillement ?*

H. Sergenton : Depuis vingt ans, l'évolution des trois communes prend des chemins différents. Il ne reste plus guère de points communs entre Livry et Vaux : l'urbanisation débridée de Vaux en lisière de Livry, le développement de sa grande zone industrielle la placent en situation de gigantisme par rapport à nous. Les problèmes de production de déchets liés à l'industrialisation et l'urbanisation préoccupent l'association intercommunale – à juste titre –, mais il s'avère difficile pour un habitant de Livry d'entrer dans ces problèmes propres au développement de Vaux. Par contre, les Livryens peuvent se mobiliser sur un certain nombre de questions touchant leur quotidien.

L.-I. *Les nuisances citées menacent aussi Livry. Ne voyez-vous pas là une nécessité de travailler ensemble ?*

H. S. : Le dialogue indispensable entre communes voisines ne peut être que favorisé par la présence de Livry Environnement. Il n'en reste pas moins vrai qu'il existe des dangers communs. La naissance de Livry Environnement se justifie et n'enlève rien à l'association intercommunale. Mais industrialisation et urbanisation intensives créent des besoins en voiries : peut-on laisser amputer les bois de Livry, connaître de nouvelles pollutions ? L'association nouvellement créée doit constituer une force de dialogue, créer une nouvelle ouverture et, surtout, mobiliser les habitants de Livry. J'aimerais d'ailleurs rappeler qu'elle a pris corps lors d'une commission extramunicipale sur l'environnement.



Nos bois sont notre poumon vert, protégeons-les

Notre ambition principale est de devenir un interlocuteur sérieux, reconnu, une force de proposition face à une municipalité prise dans l'étau politique et financier qu'implique la gestion d'une commune. Nos groupes de travail ont donc déjà, sur différents sujets, abouti à des idées, des suggestions qui seront soumises aux élus.

L.-I. : *Quels projets pour Livry Environnement aujourd'hui ?*

H. S. : Nous travaillons sur différents domaines

1) Les déchets

Leur évacuation, préoccupation intercommunale, ne peut trouver de solution que dans l'intercommunalité. Livry Environnement suit l'évolution des travaux du S.I.G.U.A.M. dans ce domaine. A l'écoute des Livryens, nous enregistrons de nombreuses questions sur les déchets "verts". Nous préparons également une information sur la nécessité du tri des déchets.



Conserver et mettre en valeur le charme du village

2) Mise en valeur du patrimoine communal

Nous avons récemment assisté à l'écroulement de la grange de tir. Chagrinée, comme beaucoup, par la disparition de ce bâtiment qui épaulait si bien l'église, j'ai rencontré M. le Maire, qui m'a promis d'informer l'association sur l'évolution des projets d'aménagement de ce secteur. Si cet écroulement est dû à un manque d'entretien de ce pignon depuis la suppression de la maison Plessis, il ne doit pas se reproduire ailleurs. Vigilance donc pour nos vieux bâtiments. Nous reconnaissons d'autre part que la restauration entreprise sur la partie restante, charpente et murs de soutènement, est réussie.

3) Les bois

Dans son désir de protection et de promotion de ses bois, Livry se trouve des points communs avec Chartrettes. Une balade en groupe avec les élus des deux communes a permis d'envisager le dégagement d'un circuit de petite randonnée. Des rencontres avec l'association doivent aboutir à un balisage discret, esthétique, sans panneaux trop incitatifs risquant d'entraîner un envahissement des bois, source d'entretien coûteux.

D'autre part, en collaboration avec l'école, nous comptons favoriser la relation enfant-nature par une meilleure connaissance de la flore et de la faune des bois.

4) La piste cyclable

Le grand rêve de Gaston Magat, relier Livry à Melun par le bord de Seine, pourrait se concrétiser en 1993.

Comme vous le voyez, les Livryens sont porteurs de projets. Qu'ils viennent nous rejoindre nombreux et l'environnement de Livry sera protégé et promu. Prenez contact avec un membre du bureau, adhérez, apportez-nous vos idées, faites vivre Livry Environnement.

O. R.

Le bureau de Livry Environnement

- Mme Heidi Sergenton, 25, rue de la Garenne, présidente
- Mlle Magali Carrière, 2 bis, rue de La Rochette, vice-présidente
- Mme Marguerite Bemelmans, 29, rue de Vaux, vice-présidente
- M. Gérard Res, 2 ter, rue de La Rochette, trésorier
- Mme Andrée Baert, 4, rue de La Rochette, secrétaire
- M. Régis Dagon, 48, rue de Vaux
- Mme Odile Radenac, 44, rue de Melun



ATTENTION TRAVAUX

Sujet de polémique sur son devenir depuis quelque temps, la grange de tir a tranché elle-même en partant en morceaux de plus en plus gros au cours de l'été, ce qui a nécessité une intervention énergique autant que définitive le dimanche 20 septembre. Sans revenir sur la controverse qui s'en est suivi, nous croyons avoir répondu sans équivoque aux questions soulevées : 1) le bâtiment n'appartient à la commune que depuis juillet ; 2) il n'avait pas bénéficié du moindre entretien pendant vingt ans ; 3) il valait mieux le faire tomber volontairement un dimanche que le laisser s'écrouler tout seul le lendemain à l'heure de la rentrée des classes ; 4) que ceux qui ont une meilleure idée lèvent le doigt.



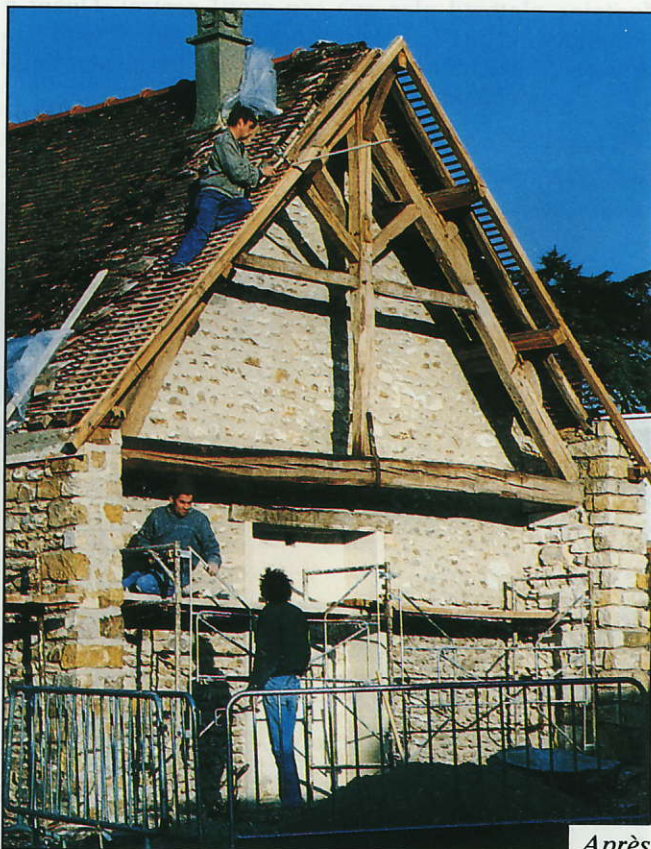
Avant



Où est l'allumeur de réverbères ?

Avec les pierres récupérées dans la démolition, un nouveau pignon a été remonté qui laisse une partie de la charpente apparente et ménage, à la demande de l'Association paroissiale, la possibilité d'ouvrir une fenêtre pour éclairer le local subsistant. Quant à l'arrière du toit, il sera refait en vieilles tuiles ultérieurement.

Les préfabriqués disparus, dans quelques mois, l'aménagement de ce secteur sera pensé et paysagé de telle façon que l'environnement de la place n'y perde rien et que la circulation et le stationnement, eux, y gagnent.



Après



Au bout de la rue de la Folie, les nouveaux ateliers municipaux sortent de terre ; la couverture en est déjà terminée et les agencements intérieurs vont pouvoir être mis en place.

Dotés d'un atelier spacieux, d'espaces de rangements suffisants, de bacs de stockage pour le sable, le sel, d'une aire de lavage, ils seront entourés une fois terminés d'un environnement paysagé et devraient être opérationnels pour la fin de l'année.

Voici donc la première tranche des travaux prévus dans le Contrat rural quasiment achevée et notre place un peu rajeunie ; on ne risque plus de se tordre les chevilles sur le trottoir devant le café, l'alternance béton lavé - pavés de grès est du meilleur effet et les nouveaux candélabres semblent faire l'unanimité ; l'abribus a fière allure et la fontaine n'attend plus que son motif central. Quant à l'illumination de l'église, certaines modifications vont être apportées. Les boulistes, pour leur part, paraissent satisfaits du revêtement de la place et de l'éclairage.

Ces travaux ont bien sûr apporté perturbation et gêne



La rue de La Rochette en travaux

pendant quelques mois, mais l'aspect final vaut bien quelques inconvénients vite oubliés et laisse bien augurer de la poursuite du programme : travaux de réfection de l'église, toiture, pendule, et abords, parking, espaces verts, etc.

Avec ses tilleuls, ses marronniers, ses bancs de pierre, notre place est toujours la même. Les branchés la trouveront "liftée", "relookée", les passésistes "défigurée", nous la trouvons simplement dépoussiérée, rajeunie, gardant tout son charme mais offrant plus de confort.



La transformation de la Villa du Nil se poursuit : les locaux vacants du premier étage vont accueillir prochainement, d'une part l'extension du fournil de notre boulanger qui pourra ainsi faire lui-même tout son pain et, d'autre part, un cabinet d'infirmière et, peut-être, un kinésithérapeute.

Encore de nouveaux services offerts à la population de Livry.



ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

NOUVELLES DE LA FAMILLE ÉCOLO

Benne à encombrants et ses frères conteneurs à verre ont la douleur de vous faire part de la disparition de leurs jeunes sœurs boîtes à piles-boutons, âgées de trois mois seulement. A ce jour, toutes les recherches sont restées infructueuses. Cette tristesse est néanmoins estompée par la joie qu'ils ont de vous annoncer la naissance prochaine d'un autre frère conteneur à verre, dans le terrain de l'A.L.J.E.C. Il s'annonce comme extrêmement glouton et compte donc sur vos nombreuses visites, mais souvenez-vous que son estomac fragile n'accepte que le verre débarassé de toute capsule ou partie métallique.

Nettoyer, c'est bien Ne pas salir, c'est mieux

Afin de conserver votre village propre, et comme le prévoit le Règlement sanitaire départemental, vous nettoyez le trottoir situé au droit de votre façade.

Cet effort pourrait bien souvent être évité en utilisant des poubelles hermétiques au lieu de sacs trop facilement déchirés par les animaux pour déposer vos ordures ménagères.

Pensez-y.

Sur le banc...

La commune ayant saisi l'opportunité d'acquérir un lot de bancs, le foyer-résidence a été consulté sur les points d'implantation souhaités par nos anciens.

On trouvera donc désormais de quoi faire une halte : chemin des Uselles, près de la barrière, route de la Folie près des ateliers municipaux, chemin de la Garenne, rue de la Garenne, sous le marronnier.

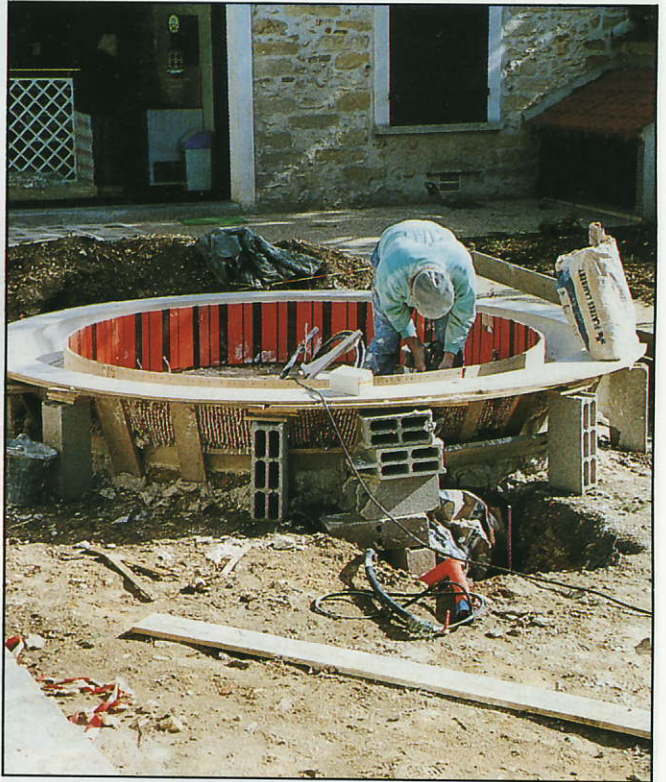
Installés ou sur le point de l'être, ils permettront de parcourir Livry sans fatigue. Bonne promenade à tous.

La Commission Cadre de Vie

JEUNESSE

Conseil municipal Jeunes

Une fontaine ! Oui, mais que le choix est difficile pour qu'elle s'harmonise au mieux avec son entourage. Les jeunes étudient les dernières propositions et soumettront leur choix final au conseil municipal adultes. Ce projet leur a pris beaucoup de temps et malgré les nombreuses – et riches – idées, nous n'avons pas pu nous pencher sur d'autres réalisations.



La vasque de la fontaine en cours de réalisation

Leur mandat s'achève en janvier 1993 et il va falloir penser à d'autres élections : avis aux jeunes garçons et filles que cela intéresse ! Nous recherchons pour ce prochain conseil un – ou une – jeune de plus de dix-huit ans pour aider à l'animation de ce groupe ; le rythme des réunions est d'environ une par mois. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître en mairie.

M.-F. L.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les nouveaux habitants ou les jeunes atteignant dix-huit ans, les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre.

Se présenter muni d'une pièce d'identité et d'une quittance de gaz ou d'électricité. ■

Il est rappelé à tous les possesseurs de chiens que la partie en herbe de la place n'a pas vocation à recueillir les crottes de tous les toutous du quartier ; les enfants y jouent et on aimerait qu'ils puissent continuer à le faire dans des conditions de propreté satisfaisantes.

On est donc prié d'emmener Médor faire ses besoins autre part ou de lui apprendre le caniveau.

ANIMATION

Nous avons tous encore en mémoire le Bric-à-Brac de septembre dernier. Bien que repoussé d'une semaine pour cause de référendum, il a bénéficié de conditions favorables et a connu un très grand succès. Pour ce 10^e anniversaire que nous avions voulu médiéval, un gros travail de préparation a été accompli, et ce depuis avant les grandes vacances, mais le résultat était à la hauteur des efforts déployés. Côté brocante, nombre d'exposants record,

public nombreux, grosse affluence ; côté repas, 200 personnes ont savouré le coq-au-vin ; côté exposition, la Villa du Nil accueillait les instruments de musique anciens, prêtés par le lycée Jacques-Amyot, et la pénombre de la cave permettait de mettre en situation quelques scènes typiques : le cul-de-basse-fosse infesté de rats où les prisonniers moisissent sur la paille humide ; l'antre de l'alchimiste, ses formules magiques, son fourneau rougeoyant, ses cornues ; le moine copiste à son pupitre, enluminant son parchemin ; les produits de la terre, les herbes odorantes, etc. : une évocation vraiment réussie. La veille



au soir, le concert de musique ancienne donné par l'ensemble Anonymus dans l'église avait attiré plus de 100 personnes, ce qui est tout à fait encourageant.



Les costumes chatoyants, la sorcière dans la farandole endiablée, le moine copiste, une évocation très réussie.



Le Comité d'Animation tient à remercier tous ceux et celles qui ont permis la réussite de cette fête : les personnes qui ont donné en grande quantité tissus, boutons, passementeries diverses pour les costumes, et en particulier le Clos Notre-Dame et M. Saillard, les petites mains occasionnelles ou régulières qui ont passé un temps fou à la confection de plus de 50 costumes, les parents qui ont bien voulu costumer leurs enfants en bouffons, leur institutrice pour ses bouffonneries fort appréciées, l'association paroissiale, l'A.L.J.E.C., les commerçants qui ont offert des lots, le personnel technique de la mairie, M. Météo pour sa clémence, et que ceux qui ne sont pas cités nous pardonnent. Un que nous ne remercions pas, par contre, c'est le salopard qui dans la nuit suivante a volé quatre des dix haut-parleurs que nous avons loués pour l'occasion...



Vainqueurs pour la troisième année consécutive, les Uselles conservent la coupe.

Quand elle ne sert pas de cadre à l'exposition du Bric-à-Brac, la cave de la Villa du Nil, inaugurée officiellement le 18 avril dernier en présence de tous ceux qui, depuis 1987, ont participé à son aménagement, accueille une fois par trimestre une soirée musicale : piano-bar en avril, jazz-rock en novembre, et nous nous efforcerons de varier les genres pour qu'un public le plus large possible y vienne. Le reste du temps, elle est à louer : renseignez-vous.

Autres manifestations des mois écoulés, le tournoi de foot interquartiers du mois de mai a une nouvelle fois attiré une foule nombreuse venue applaudir voisins et amis ; quant au méchoui, rien à en dire : comme d'habitude, bonne chère, bonne ambiance et beau temps.

La Commission d'Animation





Anonymus nous a offert une prestation de qualité



Les groupes du pianiste



AFFAIRES SOCIALES

● C'est le 13 décembre que le foyer Gaston-Magat accueillera le traditionnel repas du C.C.A.S.

● Rappel des heures d'ouverture du C.C.A.S. : tous les jours de 10 h 30 à midi et de 16 h 30 à 18 heures, sauf le samedi.

● Autre rappel : un service de portage de repas à domicile existe à Livry, tous renseignements au C.C.A.S.

● La télé-alarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements au C.C.A.S.

● Vous pouvez noter dès maintenant la date de la Choucroute des anciens : c'est pour le 28 février prochain.

● Vous avez plus de soixante-cinq ans et n'êtes pas assujetti à l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez de l'allocation

pour adulte handicapé, vous êtes titulaire d'une pension de veuve de guerre, vous êtes ancien combattant de plus de soixante-cinq ans, la carte Rubis vous permet de voyager sur tout le réseau A.P.T.R. et C.G.E.A. Renseignez-vous au C.C.A.S.

● Les personnes âgées qui ont participé au séjour de dix jours au Cormier, centre de vacances de la ville de Melun, en Loire-Atlantique, début septembre, sont revenues enchantées. Un autre départ est prévu du 17 au 30 août 1993. Se faire inscrire.

● La bourse aux vêtements de printemps aura lieu à l'A.L.J.E.C. les 27 et 28 mars 1993.

● L'assistante sociale s'occupant de Livry, Mme Daudé, tient permanence au C.C.A.S. le 1^{er} mardi de chaque mois, de 10 heures à midi.

● Les revenus maximum retenus pour bénéficier de l'allocation chauffage sont de 4 200 F pour une personne seule et 6 300 F pour un couple. Se faire connaître auprès du C.C.A.S. en se munissant de son avis de non-imposition 1991 et d'un justificatif de ressources.



Le 4 juin, nos anciens ont participé à une sortie qui les a menés tout d'abord à Montereau, pour une visite du musée de la porcelaine. Ensuite, repas – excellent – à Montigny-sur-Loing et flânerie sous les ombrages au bord du Loing. Tous sont revenus enchantés.

CHANTONS EN CHOEUR

Un CD et une cassette intitulés *Chorales et ensembles vocaux de France* viennent de sortir, comportant deux morceaux interprétés par la chorale Chanterelle, dont notre concitoyen et ami Michel Loureiro est le président.

Pour les amateurs de chant choral, ce CD et cette cassette sont disponibles chez lui, 7, rue Mouton.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

- du lundi au vendredi de 10 h 30 à midi et de 16 h 30 à 18 h 30,
- le samedi de 9 heures à midi.

Agence postale ;

- du lundi au vendredi de 10 heures à midi et de 14 h 30 à 17 h 30,
- le samedi de 9 h 30 à midi.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

FAUPIN Danae	le 14-01-1992
RENAUD Anaïs	le 15-01-1992
GRAGY Sébastien	le 04-03-1992
PARIS Thibault	le 14-03-1992
KAENDLER Vincent	le 11-05-1992
ANSELME Adrien	le 12-07-1992
HOFFMANN Candice	le 31-08-1992
FURTADO Olivier	le 16-09-1992
BRUN Killian	le 17-08-1992

Mariages :

DESNOUS Michel et BOILEAU Christine	le 04-04-1992
LANTOINE Jean-Guy et LE BARS Marie-Claire	le 02-05-1992
COCHARD Philippe et TARDY Sylvie	le 16-05-1992
LECOQ Christophe et PIGNIEZ Isabelle	le 06-06-1992
PÉNANGUER Hervé et BUFFIN Isabelle	le 06-06-1992
MURAT Frédéric et DEMEER Catherine	le 13-06-1992

VALIENTE Alain et
BOURRIER Nathalie le 20-06-1992

ALONSO Jean-Michel et
LEPAGE Nathalie le 20-06-1992

TCHOBANIAN Stéphane et
GERVASONI Patricia le 11-07-1992

LAURENT Eric et
DREUILLAUX Anne-Claire le 05-09-1992

PERRIER Thierry et
FERRARI Nathalie le 19-09-1992

GRIFFAULT Christophe et
NAUDIN Sylvie le 26-09-1992

Décès :

DOUTRELON Vincent le 12-02-1992

GAZAN Antoinette le 23-04-1992

CHARLES Michel le 31-04-1992

BEMELMANS Fernand le 06-05-1992

GODARD Suzanne le 25-05-1992

DELPUÉCH Suzanne le 07-06-1992

CALMES Maurice le 30-06-1992

CHOULET Louise, veuve FRION le 09-08-1992

AUGUSTIN Julie, veuve COLAS le 14-09-1992

MARCHAND Edmond le 10-10-1992

Le bloc-notes...

C.O.S.

Le Comité des œuvres sociales du personnel communal vous rappelle qu'il a réalisé des cartes postales, des cartes de vœux et un pin's illustrant Livry. Ils sont en vente à l'accueil de la mairie.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Satisfaction complète du voyage organisé en juin par notre comité, voyage qui nous a conduits à La Rochelle : découverte de la ville, des ports, de l'aquarium et de l'île de Ré. Au retour, visite d'une cave et dégustation de spécialités locales. Et bien sûr animation, jeux et cadeaux pour entretenir gaieté et entrain.

Pour la prochaine saison : loto en janvier, repas fruits de mer en mars et deux jours en Auvergne en juin.

LA CHESNAIE

Calendrier des prochaines semaines :

- anniversaires, à 15 h 30 : mercredis 25/11, 30/12 ;
- animations : conférence sur l'art, lundi 30/11 à 15 h ; séance de cinéma, mardi 8/12 à 16 h 30 ; spectacle musical, jeudi 17/12 à 15 h 30 ;
- cabaret ; mercredi 9/12 à 15 h 30, Tino Rossi ;
- repas de fin d'année : mercredi 30/12 à 12 h ;
- exposition de cartes postales : du 15 au 23/12.

U.S.L.S.

La rentrée de la saison 92-93 est fixée au 1^{er} novembre, mais l'U.S.L. n'a pas attendu cette date pour reprendre ses activités. Le 30 août, quelques randonneurs ont parcouru les sentiers aux abords de Bois-le-Roi et, le 13 septembre, la 5^e randonnée pédestre d'automne a entraîné 35 marcheurs à travers bois vers Fontaine-le-Port. Coupes et récompenses ont été remis à l'arrivée, en particulier à la plus jeune marcheuse, Cécile Vandaele, 6 ans, sur 5 km, au plus jeune sur 10 km, Fabien Fioulaine, 8 ans, et à l'aîné, un randonneur chevronné, M. Paul Vaysières, 67 ans.

La randonnée ne demande aucun équipement spécial, l'esprit de compétition en est absent, c'est une approche de la nature. Sa devise : un jour de sentier = huit jours de santé. La course n'est cependant pas oubliée et les traditionnelles Foulées de Livry sont prévues le 28 mars prochain.

Renseignements au 64-38-48-32.

A.L.J.E.C.

L'A.L.J.E.C. a tenu son assemblée générale le 17 septembre dernier : les sections - 17 activités différentes - tournent bien, les finances sont saines, la rénovation de la salle se poursuit, la construction d'un bâtiment annexe se précise : tout baigne.

La Choucroute du 28 novembre se prépare. Pour le début 93, notez la Soirée auvergnate le 6 février, une soirée pour les jeunes le 6 mars, la Soirée cyclo le 13 mars, le Carnaval le 20 mars... Nous en reparlerons.

Nous reparlerons aussi du Music-Hall prévu pour décembre 93 : si vous voulez en être, si vous avez des idées de numéro, ne tardez pas contacter Ph. Bailly.

NOUVELLES PAROISSIALES

La rentrée des catéchismes a eu lieu le mercredi 7 octobre à 10 heures. Pour les nouvelles inscriptions, appeler le 60-68-71-21.

Les messes ont lieu le premier samedi de chaque mois à 18 h 30 et le quatrième dimanche à 11 heures. Deux dimanches par mois, les fidèles se retrouvent pour une assemblée de prière à 11 heures.

Pour Noël, une messe sera célébrée la veille à une heure non encore précisée.

SOCIETE DE CHASSE

La saison de chasse s'est ouverte cette année le 27 septembre. Chaque jour de chasse est indiqué par une affiche suspendue aux barrières à l'entrée des bois : cette initiative a surtout été prise pour sensibiliser les personnes qui cherchent des champignons sur les parcelles où nous chassons.

Pour tout renseignement ou problème, s'adresser à M. Audebert, président de la Société de chasse, 11, chemin latéral à Livry.



Le samedi 16 mai, André Perrier et Rachel Jean recevaient la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, récompensant leurs nombreuses années de bénévolat et de dévouement au service de l'association.

Une distinction bien méritée.

Composition et impression
Editions Express - 43.05.50.30

Scans Cl.Pestourie.